

Nom de l'établissement :
Adresse :

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
BO Santé – Protection sociale – Solidarité n° 2010/7 du 15 août 2010 - pp. 177 à 186

**Arrêté du 5 juillet 2010 relatif
au diplôme d'État d'ergothérapeute**

NOR : SASH1017858A

ANNEXE I I
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique	
1. Identifier les besoins et les attentes liés à la situation ou au risque de handicap d'une personne et de son entourage ou d'un groupe de personnes, dans un environnement médical, professionnel, éducatif ou social.	<input type="checkbox"/>
2. Intégrer et appliquer les connaissances pertinentes émergeant des sciences biomédicales, des sciences humaines, des sciences de l'activité humaine et des technologies, en relation avec les théories de l'activité et de la participation.	<input type="checkbox"/>
3. Conduire un entretien visant au recueil d'informations.	<input type="checkbox"/>
4. Choisir et maîtriser les instruments de mesure, les méthodes, les moments et les lieux appropriés pour mener les évaluations en ergothérapie en fonction des modèles d'intervention.	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les intégrités, les lésions, les limitations d'activité et les restrictions de participation des personnes ou des groupes de personnes, en prenant en compte les âges, les pathologies, les environnements humains et matériels et les habitudes de vie.	<input type="checkbox"/>
6. Identifier les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'indépendance et à l'autonomie, liés à la personne et à son environnement humain et matériel.	<input type="checkbox"/>
7. Repérer et analyser les comportements et situations à risque pour la santé.	<input type="checkbox"/>
8. Élaborer et formuler un diagnostic ergothérapeutique prenant en compte la complexité de la situation de handicap.	<input type="checkbox"/>
9. Assurer la traçabilité des éléments recueillis dans le dossier du patient.	<input type="checkbox"/>

Compétence 2 Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement	
1. Analyser les éléments de la prescription médicale, le cas échéant, et du diagnostic ergothérapeutique en sélectionnant les éléments utiles à l'intervention ergothérapeutique.	<input type="checkbox"/>
2. Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et sélectionner des techniques pertinentes afin de satisfaire les besoins d'activité et de santé des individus et des populations.	<input type="checkbox"/>
3. Formuler des objectifs et identifier des activités significatives, adaptés au projet de vie de la personne et au contexte, en collaboration étroite avec la personne ou le groupe de personnes selon les principes d'une pratique centrée sur la personne.	<input type="checkbox"/>
4. Identifier les composantes physiques, sensorielles, psychiques, cognitives, psycho-sociales et environnementales de l'activité.	<input type="checkbox"/>
5. Élaborer un programme personnalisé d'intervention ergothérapeutique en exploitant le potentiel thérapeutique de l'activité signifiante et significative au travers de l'analyse et de la synthèse de l'activité.	<input type="checkbox"/>
6. Concevoir des mises en situation écologique permettant d'anticiper le retour de la personne dans son milieu de vie.	<input type="checkbox"/>
7. Adapter le plan d'intervention avec la personne, son entourage, et l'équipe de professionnels en respectant les différences individuelles, les croyances culturelles, les coutumes et leur influence sur l'activité et l'implication sociale.	<input type="checkbox"/>
8. Prévoir les ressources matérielles nécessaires à la réalisation des activités et identifier les modalités d'adaptation de l'environnement.	<input type="checkbox"/>
9. Évaluer les besoins en aides humaines et animalières, et argumenter les attributions de moyens correspondants.	<input type="checkbox"/>
10. Élaborer un cahier des charges répondant au projet d'intervention en ergothérapie et le faire évoluer.	<input type="checkbox"/>
11. Préconiser des adaptations et des aménagements de l'environnement pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement, pour promouvoir le droit à l'implication sociale.	<input type="checkbox"/>
12. Identifier les risques liés aux interventions et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.	<input type="checkbox"/>
13. Formaliser un suivi à distance du projet et des interventions en ergothérapie.	<input type="checkbox"/>

Compétence 3 Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie	
1. Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne, du contexte et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité.	<input type="checkbox"/>
2. Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes.	<input type="checkbox"/>
3. Installer la personne de façon appropriée et ergonomique.	<input type="checkbox"/>
4. Concevoir, préconiser et réaliser des équipements et des matériels de confort, de prévention et de facilitation de l'activité et en vérifier la conformité.	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les effets des activités en tenant compte des conditions de sécurité, d'hygiène et des recommandations techniques des produits et des matériels et en assurer la traçabilité.	<input type="checkbox"/>
6. Mettre en œuvre les techniques en ergothérapie en vue de maintenir et améliorer les gestes fonctionnels : – techniques d'entraînement articulaire, musculaire, sensitif et sensoriel ; – techniques de réafférentation proprioceptive, d'intégration motrice, cognitivo-sensorielle et relationnelle, de facilitation neuro-motrice, techniques cognitivo-comportementales et de stimulation cognitive ; – techniques de guidance et d'accompagnement ; – techniques de compensation et de remédiation.	<input type="checkbox"/>
7. Identifier les facteurs et mettre en œuvre les stratégies favorisant l'engagement des personnes dans l'activité et l'amélioration de leur autonomie.	<input type="checkbox"/>
8. Utiliser les techniques d'entraînement en vue de développer la tolérance à l'effort et à l'endurance.	<input type="checkbox"/>
9. Accompagner la personne dans le transfert de ses acquis fonctionnels et cognitifs dans son contexte de vie par des mises en situation écologique.	<input type="checkbox"/>
10. Conduire une relation d'aide thérapeutique comme base du processus d'intervention en ergothérapie.	<input type="checkbox"/>
11. Animer et conduire des groupes selon différentes techniques, analyser la dynamique relationnelle dans le groupe ou dans le système familial, professionnel, éducatif et social.	<input type="checkbox"/>
12. Faciliter et recueillir l'expression de la personne sur ses conflits internes lors de mises en situation d'activité.	<input type="checkbox"/>

Compétence 4
Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques

1. Préconiser des adaptations, des aides techniques ou animalières et des assistances technologiques, et aménager l'environnement en conséquence pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement.	<input type="checkbox"/>
2. Concevoir l'orthèse provisoire, extemporanée, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, appropriée selon la prescription médicale et en tenant compte de la synthèse des informations contenues dans le dossier du patient et du diagnostic ergothérapeutique.	<input type="checkbox"/>
3. Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention ergothérapeutique.	<input type="checkbox"/>
4. Installer confortablement la personne en vue de la fabrication de l'orthèse provisoire et mettre en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort.	<input type="checkbox"/>
5. Identifier les étapes de la réalisation des orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique et les fabriquer sans utiliser la technique du moulage, et adapter les orthèses de série ou provisoires et les aides techniques.	<input type="checkbox"/>
6. Évaluer la qualité et l'efficacité de l'appareillage, des aides techniques et des assistances technologiques et s'assurer de leur innocuité, notamment en situation d'activité.	<input type="checkbox"/>
7. Expliquer à la personne et à son entourage les buts, la réalisation, la surveillance, la maintenance, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables de l'appareillage orthétique ou prothétique et de l'aide technique ou animalière et de l'assistance technologique.	<input type="checkbox"/>
8. Sélectionner et préconiser les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques en tenant compte du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables, et du projet de la personne et de l'avis de l'équipe médicale impliquée dans le suivi.	<input type="checkbox"/>

Compétence 5 Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique	
1. Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, y compris les attentes non verbalisées et repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe de personnes en vue de la mise en œuvre d'activités éducatives.	<input type="checkbox"/>
2. Adapter son comportement et sa pratique professionnelle à la fois à la personne ou au groupe de personnes et à l'entourage.	<input type="checkbox"/>
3. Déterminer pour des populations cibles, des actions de prévention, de conseil et d'éducation favorisant l'engagement dans l'activité pour promouvoir la santé.	<input type="checkbox"/>
4. Communiquer et développer des relations afin de soutenir la personne ou le groupe de personnes dans l'expression des besoins de santé.	<input type="checkbox"/>
5. Acquérir et développer une posture éducative notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec la personne ou le groupe de personnes.	<input type="checkbox"/>
6. Concevoir et formaliser des démarches et des actions de conseil, d'éducation thérapeutique, de prévention et d'expertise répondant aux besoins d'activité et de participation de la population ciblée et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de l'état de santé.	<input type="checkbox"/>
7. Conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives, en utilisant des techniques et des outils pédagogiques pertinents qui facilitent l'acquisition des compétences et en suscitant l'investissement des personnes et de leur entourage dans des activités signifiantes et significatives.	<input type="checkbox"/>
8. Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par une information et des conseils sur les troubles fonctionnels, l'éducation gestuelle, les gestes et postures non traumatisants, la prise de conscience d'un équilibre entre les différentes activités humaines.	<input type="checkbox"/>
9. Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements.	<input type="checkbox"/>
10. Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de l'état pathologique de la personne.	<input type="checkbox"/>
11. Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leurs savoir-faire afin de faciliter l'activité et la participation sociale.	<input type="checkbox"/>
12. Collaborer avec différents groupes sociaux à la promotion de la santé et du bien-être de leurs	<input type="checkbox"/>

membres par le biais de leur engagement dans des activités signifiantes et significatives.	
--	--

Compétence 6 Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie	
1. Accueillir et écouter la personne ou un groupe de personnes en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation.	<input type="checkbox"/>
2. Identifier les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes.	<input type="checkbox"/>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique.	<input type="checkbox"/>
4. Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations d'intervention avec la personne ou les groupes de personnes en favorisant l'expression de chacun.	<input type="checkbox"/>
5. Rechercher et développer un climat de confiance avec la personne, l'entourage ou le groupe de personnes, négocier le contenu du programme personnalisé d'intervention, en vue d'une alliance thérapeutique.	<input type="checkbox"/>

Compétence 7 Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle	
1. Analyser sa pratique professionnelle au regard des valeurs professionnelles, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution du monde de la santé, de la société, des modèles de pratique et de la culture des personnes concernées.	<input type="checkbox"/>
2. Évaluer les interventions en ergothérapie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, et au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires.	<input type="checkbox"/>
3. Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse et de l'évaluation et selon la démarche qualité.	<input type="checkbox"/>
4. Développer une pratique visant à promouvoir les droits à la participation sociale liée à	<input type="checkbox"/>

l'évolution de sciences et des techniques et analysée au regard d'une étude bénéfiques/risques.	
5. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels afin de s'assurer que l'accent est mis sur l'activité, la performance dans les activités et la participation.	<input type="checkbox"/>
6. Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'ergothérapie.	<input type="checkbox"/>

Compétence 8 Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	
1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux.	<input type="checkbox"/>
2. Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle.	<input type="checkbox"/>
3. Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves, garantissant une pratique actualisée et pertinente pour le client.	<input type="checkbox"/>
4. Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en ergothérapie à partir de la recherche documentaire.	<input type="checkbox"/>
5. Identifier les besoins de recherche relatifs à l'activité, l'ergothérapie et/ou la science de l'activité humaine et formuler des questions de recherche pertinentes.	<input type="checkbox"/>
6. Concevoir et conduire des études et travaux de recherche en équipe dans les domaines de l'ergothérapie et de la santé, en tenant compte des aspects éthiques dans un objectif d'amélioration de la qualité des prestations.	<input type="checkbox"/>
7. Élaborer des documents professionnels en vue de communication orale et écrite.	<input type="checkbox"/>

Compétence 9 Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs	
1. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et avec les différents acteurs, notamment médicaux, dans le cadre de son champ professionnel, dans le but d'optimiser la qualité de l'intervention sanitaire et médico-sociale, et afin de faciliter l'activité et l'implication sociale.	<input type="checkbox"/>
2. Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents.	<input type="checkbox"/>
3. Comprendre et appliquer les principes de gestion à leur lieu d'exercice professionnel incluant	<input type="checkbox"/>

l'évaluation des coûts, l'administration des ressources et de l'équipement et la mise en place de programmes en ergothérapie.	<input type="checkbox"/>
4. Initier et mettre en place des partenariats afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention en ergothérapie.	<input type="checkbox"/>
5. Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission selon les procédures, normes et réglementations en vigueur.	<input type="checkbox"/>
6. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique et choisir du matériel adapté au service ou à la structure, et aux activités thérapeutiques.	<input type="checkbox"/>
7. Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks, des matériels et des consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels.	<input type="checkbox"/>
8. Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités.	<input type="checkbox"/>
9. Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre.	<input type="checkbox"/>

Compétence 10 Former et informer	
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure.	<input type="checkbox"/>
2. Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation.	<input type="checkbox"/>
3. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique.	<input type="checkbox"/>
4. Organiser des situations d'apprentissage pour les stagiaires.	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.	<input type="checkbox"/>
6. Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité en expliquant les relations entre la performance dans les activités, la santé et le bien-être.	<input type="checkbox"/>
7. Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de l'ergothérapie en s'appuyant sur les concepts théoriques de l'ergothérapie et plus spécifiquement le besoin d'agir des êtres humains et leurs performances dans les activités.	<input type="checkbox"/>